

SEANCE DU 6 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et le six avril, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en visio conférence sous la présidence de Monsieur Boris RAVIGNON, Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole.

Date de la convocation : 31 mars 2021

Le Conseil communautaire désigne **Madame Dominique NICOLAS-VIOT** et **Madame Simone LEJEUNE** en tant que secrétaires de séance.

Le conseil communautaire passe ensuite à l'ordre du jour.

1. CC210406 Compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire sur délégation du Conseil communautaire

Monsieur le Président présente le rapport.

Le Conseil,

- **PREND ACTE** du compte-rendu des décisions prises par le Bureau communautaire lors de la réunion du 8 mars 2021.

2. CC210406 Compte-rendu des décisions prises par le Président sur délégation du Conseil communautaire

Monsieur le Président présente le rapport.

Le Conseil,

- **PREND ACTE** du compte-rendu des décisions prises par le Président sur délégation du Conseil communautaire.

3. CC210406-42 Mise à jour de la composition des commissions thématiques

Monsieur le Président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le mode de scrutin ;
- **APPROUVE** la désignation de Monsieur Jérôme MEBARKI au sein de la Troisième Commission ;
- **APPROUVE** la démission de Monsieur Thierry ALEXANDRE au sein de la Deuxième commission ;
- **FIXE** la composition des commissions telle que présentée dans le tableau figurant en annexe ;

4. CC210406-43 Tiers et satellites : nouvelle désignation

Monsieur le Président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **DESIGNE** Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI représentant d'Ardenne Métropole au sein conseil de surveillance du centre hospitalier Bélaïr ;
- **DESIGNE** Madame Françoise BOURY GOVI pour siéger au sein du groupe 3+3 ;
- **MODIFIE** en conséquence le tableau des tiers et satellites.

5. CC210406 Rapport sur la situation d'Ardenne Métropole en matière d'égalité femme-homme

Monsieur le Président présente le rapport.

Le Conseil,

- **PREND ACTE** du rapport sur la situation d'Ardenne Métropole en matière d'égalité femme-homme

6. CC210406-44 Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration de la Mission Opérationnelle Transfrontalière

Monsieur Farid BESSADI, conseiller délégué, présente le rapport.

A l'unanimité,

- **DESIGNE** Monsieur Boris RAVIGNON au conseil d'administration de la Mission Opérationnelle Transfrontalière ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

7. CC210406-45,46 Budget primitif

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} vice-président présente le rapport.

A la majorité avec 4 abstentions,

- **APPROUVE** par nature et par chapitre et avec les opérations d'équipement le budget primitif du budget général

01 - BUDGET PRINCIPAL	Dépense	Recette
Fonctionnement	56 963 992	56 963 992
Investissement	24 226 380	24 226 380

A la majorité avec 3 abstentions,

- **APPROUVE** les autorisations de programmes nouvelles ou complémentaires et l'échéancier global des crédits de paiement du budget général

Numéro / libellé AP	Opération	Autorisations votées (délibérations précédentes)	Autorisation proposée 2021	Total AP	Crédits de paiement antérieurs (exercices antérieurs 2021)	CP 2021	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer de l'exercice N+2	Restes à financer de l'exercice N+3	Restes à financer de l'exercice N+4 à N+8
AP-2013 - 03 - OPAH COEUR D'ARDENNE	0013	2 681 259	0	2 681 259	2 502 088	179 171				
AP-2013 - 08 - E SNAM	0017	10 415 317	-44 052	10 371 265	10 371 265	0				
AP-2013 - 11 - SMAC	0021	8 400 000	-7 897 161	502 839	502 839	0				
AP-2015 - 18 - LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ETUDES PHASE 1	0029	533 850	0	533 850	133 463	133 463	133 463	133 461		
AP-2015 - 19 - ACCESSIBILITE DES BATIMENTS	0032	2 500 000	-1 182 220	1 317 780	1 172 396	145 384				
AP-2016 - 21 - MACERIENNE démolition	00351	1 200 000	-248 638	951 362	951 362	0				
AP-2016 - 21 - MACERIENNE halle Eiffel	00352	3 300 000	-83 670	3 216 330	3 216 330	0				
AP-2016 - 21 - MACERIENNE centrale hydro électrique	00354	0	0	0	0	0				
AP-2016 - 22 - OPAH PNROAD SEDAN	0033	2 840 000	0	2 840 000	361 487	182 546	550 000	550 000	550 000	646 967
AP-2016 - 24 - LIGNE SNCF CHARLEVILLE GIVET	0040	975 000	0	975 000	754 896	82 000	138 104			
AP-2016 - 25 - IMMOBILIER ACTIVITES ECONOMIQUES	0041	1 110 000	-88 800	1 011 200	1 011 200	0				
AP-2018 - 01 - PISCINE RONDE COUTURE	0044	4 950 000	0	4 950 000	0	0	2 450 000	2 500 000		
AP-2018 - 02 - MAISON MEDICALE TOURNES	0042	1 956 000	0	1 956 000	200 000	580 157	1 000 000	175 843		
AP-2018 - 03 - P IG Aides à l'habitat 2018-2020	0045	2 250 000	0	2 250 000	196 810	200 000	350 000	350 000	350 000	803 190
AP-2018 - 04 - TRES HAUT DE BIT	0046	1 929 200	0	1 929 200	771 680	385 840	385 840	385 840		
AP-2018 - 05 - AIDE AUX ENTREPRISES 2018	0043	2 550 000	0	2 550 000	478 141	300 000	600 000	600 000	571 859	
AP-2018 - 06 - ACQUISITIONS ZONES D'ACTIVITE	0047	4 800 000	0	4 800 000	917 953	864 417	800 000	800 000	1 417 630	
AP-2018 - 07 - ORAC 2018 2020	0049	175 990	0	175 990	60 680	115 310				
AP-2018 - 08 - QUARTIER GARE CHARLEVILLE - tunnel	0501	2 833 082	0	2 833 082	2 231 320	601 762				
AP-2018 - 08 - QUARTIER GARE CHARLEVILLE terrains	0502	0	0	0	0	0				
AP-2019 - 01 - QUARTIER NOUZONVILLE	0511	210 000	-210 000	0	0	0				
AP-2019 - 02 - voiries zones d'activité	0056	2 700 000	0	2 700 000	438 693	436 000	350 000	350 000	350 000	775 307
AP-2019 - 03 - Stade Dugauguez	0055	600 000	0	600 000	257 308	300 000	42 662			
AP-2019 - 04 - Espace gymnique Sedan	0054	831 000	-61 700	769 300	769 300	0				
AP-2019 - 05 - Musée Sedan	0052	100 000	0	100 000	0	20 000	80 000	0		
AP-2019 - 06 - Plan de gestion d'épuration Macérienne	00355	4 800 000	-1 300 000	3 500 000	181 137	2 000 000	500 000	818 863		
AP-2019 - 07 - Terrains familiaux	0048	970 000	0	970 000	0	0	485 000	485 000		
AP-2019 - 08 - Aménagement de locaux tiers	0570	150 000	0	150 000	4 560	0	145 440			
AP-2019 - 09 - Fonds développement territorial	0058	1 000 000	2 000 000	3 000 000	0	500 000	500 000	500 000	500 000	1 000 000
AP-2019 - 10 - Maison des intemes	0059	4 280 000	0	4 280 000	459	800 000	1 200 000	1 700 000	879 541	
AP-2019 - 11 - Maison de la communauté	0060	1 400 000	0	1 400 000	1 209 544	190 456				
AP-2020 - 01 - Subventions maisons médicales 2020-2022	0042	100 000	0	100 000	0	25 000	25 000	50 000		
AP-2020 - 02 - OPAH CHARLEVILLE COEUR DE VILLE	0061	1 800 000	-535 000	1 265 000	0	50 000	100 000	200 000	200 000	715 000
AP-2020 - 03 - PARTICIPATION VOIE VERTE SUD ARDENNES	0062	305 000	0	305 000	0	114 372	190 628			
AP-2020 - 04 - Fonds d'intervention touristique	0063	450 000	0	450 000	0	200 000	100 000	100 000	50 000	
AP-2020 - 05 - SEM ENR	0064	780 499	0	780 499	0	390 250	390 249			
AP-2020 - 06 - Schéma directeur des usages numériques	0065	326 000	0	326 000	0	0	96 000	230 000		
AP-2020 - 07 - Acquisitions pour activités tertiaires	0041	1 500 000	200 000	1 700 000	0	1 700 000				
AP-2020 - 08 - Plan vélo	0067	3 000 000	0	3 000 000	83 743	160 000	750 000	750 000	750 000	506 257
AP-2020 - 09 - QUARTIER GARE CHARLEVILLE	0503	22 340 000	-15 097 330	7 242 670	365 676	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	876 994
AP-2020 - 10 - MACERIENNE ENERGIE	00354	400 000	0	400 000	0	128 750	271 250			
AP-2021 - 01 - MAISON MEDICALE SEDAN	00420		100 000	100 000	0	45 000	55 000			
AP-2021 - 02 - MACERIENNE - EXTENSION CABARET VERT	00356		2 760 000	2 760 000		1 191 000	1 500 000	69 000		
AP-2021 - 03 - MACERIENNE AMENAGEMENT GLOBAL	00357		16 700 000	16 700 000		170 000	1 500 000	3 000 000	5 000 000	7 030 000
AP-2021 - 04 - SMAC - UNITE CAROLOMACERIENNE	0021		3 900 000	3 900 000		20 000	600 000	1 640 000	1 640 000	
AP-2021 - 05 - EXTENSION ZAMOHN	0068		5 081 667	5 081 667		490 000	750 000	750 000	750 000	2 341 667
AP-2021 - 06 - PERFORMANCE ENERGETIQUE	0069		1 200 000	1 200 000		1 080 000	120 000			
AP-2021 - 07 - AMENAGEMENT LEON BOURGEOIS	00601		100 000	100 000		60 000	40 000			
AP-2021 - 08 - PROJET INSERRE	0070		100 000	100 000		50 000	50 000			
AP-2021 - 09 - REAMENAGEMENT CFAI	0071		650 000	650 000		195 000	455 000			
AP-2021 - 010 - SMAC UNITE SEDANAISE	0021		100 000	100 000		20 000	80 000			
Total AP		103 442 196	6 133 097	109 575 294	29 144 331	15 305 878	18 283 666	17 638 007	14 509 030	14 694 382

A la majorité avec 4 abstentions,

- **PROCEDE** à la neutralisation des amortissements des subventions d'équipement

A la majorité avec 3 abstentions,

- **APPROUVE** par chapitre le budget primitif du budget annexe transport

02 - TRANSPORT	Dépense	Recette
Fonctionnement	10 673 744	10 673 744
Investissement	802 914	802 914

A la majorité avec 2 abstentions,

- **APPROUVE** par chapitre le budget primitif du budget annexe eau

03 - EAU	Dépense	Recette
Fonctionnement	13 240 857	13 240 857
Investissement	7 912 728	7 912 728

A la majorité avec 2 abstentions,

- **APPROUVE** les autorisations de programmes nouvelles ou complémentaires et l'échéancier global des crédits de paiement du budget annexe eau

	AP votée	AP 2021	Total AP	Réalisé Avant 2021	2021	2022	2023	2024	Après 2024
AP-2020 - 01 - Programme pluriannuel Eau 2020-2022	15 311 000,00		15 311 000,00	2 119 825,54	4 640 000,00	5 903 000,00	2 648 174,46		
AP-2021 - 01 - RECONQUETE RENDEMENT DES RESEAUX		2 150 000,00	2 150 000,00		320 000,00	1 275 000,00	555 000,00		
AP-2021 - 02 - MISE AUX NORMES INSTALLATIONS ET RESEAUX		7 640 000,00	7 640 000,00		962 000,00	1 500 000,00	3 000 000,00	2 178 000,00	
AP-2021 - 03 - ETUDES PRISE D'EAU CHALANDRY ELAIRE		285 000,00	285 000,00		45 000,00	70 000,00	170 000,00		
Total général	15 311 000,00	10 075 000,00	25 386 000,00	2 119 825,54	5 967 000,00	8 748 000,00	6 373 174,46	2 178 000,00	

A la majorité avec 2 abstentions,

- **APPROUVE** par chapitre le budget primitif du budget annexe assainissement

04 - ASSAINISSEMENT	Dépense	Recette
Fonctionnement	11 316 119	11 316 119
Investissement	11 082 255	11 082 255

A la majorité avec 2 abstentions,

- **APPROUVE** les autorisations de programmes nouvelles ou complémentaires et l'échéancier global des crédits de paiement du budget annexe assainissement

	AP votée	AP 2021	Total AP	Réalisé Avant 2021	2021	2022	2023	2024	Après 2024
AP-2020 - 01 - PROGRAMME PLURIANNUEL 2020-2022 ASSAINISSEMENT	6 297 500,00	2 200 000,00	8 497 500,00	1 054 945,72	3 865 000,00	2 361 000,00	1 216 554,28		
AP-2020 - 02 - ASSAINISSEMENT NOYERS PONT MAUGIS THELORE	5 000 000,00		5 000 000,00	461 650,46	3 000 000,00	1 500 000,00	38 349,54		
AP-2020 - 03 - TRAVAUX STRUCTURANTS ASSAINISSEMENT COLLEVILLE	7 500 000,00		7 500 000,00	0,00	1 290 000,00	1 850 000,00	2 500 000,00	1 860 000,00	
AP-2021 - 01 - CONFORMITE ASSAINISSEMENT SEDAN	0,00	25 000 000,00	25 000 000,00		165 000,00	3 950 000,00	5 225 000,00	5 225 000,00	10 435 000,00
Total général	18 797 500,00	27 200 000,00	45 997 500,00	1 516 596,18	8 320 000,00	9 661 000,00	8 979 903,82	7 085 000,00	10 435 000,00

A la majorité avec 4 abstentions,

- **APPROUVE** par chapitre le budget primitif du budget annexe zones d'activités

05 - ZONES D'ACTIVITES	Dépense	Recette
Fonctionnement	2 452 722	2 452 722
Investissement	2 452 722	2 452 722

A la majorité avec 4 abstentions,

- **APPROUVE** par chapitre le budget primitif du budget annexe camping

06 - CAMPING HALTE FLUVIALE	Dépense	Recette
Fonctionnement	211 861	211 861

Investissement	576 332	576 332
----------------	---------	---------

A la majorité avec 4 abstentions,

- **APPROUVE** par chapitre et par nature le budget primitif du budget annexe déchets

07 - GESTION DES DECHETS	Dépense	Recette
Fonctionnement	15 413 458	15 413 458
Investissement	1 575 651	1 575 651

8. CC210406-47 Vote des taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} vice-président présente le rapport.

A la majorité avec 1 abstention,

- **APPROUVE** les taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2021, selon le tableau suivant :
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

9. CC210406-48 Maintien du taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} vice-président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le taux moyen pondéré de 22,29% pour la Cotisation Foncière des Entreprises.
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

10. CC210406-49 Maintien des taux des taxes foncières

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} vice-président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** un taux moyen de 1,41 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ;
- **APPROUVE** un taux moyen de 4,14 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

11. CC210406-50 Règlement de revente de masques adaptés à la protection anti-Covid par Ardenne Métropole à ses communes membres

Madame Odile GLACET, 14^{ème} vice-présidente présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de la convention ci-jointe valant règlement de mise à disposition, à laquelle seront annexés l'ensemble des bordereaux de prix unitaires, dûment complétés et signés par les prestataires de fourniture de masques anti-Covid retenus dans le cadre des consultations précitées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou la vice-présidente déléguée à la commande publique à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

12. CC210406-51 Intervention de l'Etablissement Public Foncier Grand Est sur la friche Thomé Génot

Monsieur Didier HERBILLON 1er vice-président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition de convention d'étude avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est, avec un reste à charge pour Ardenne Métropole de 10 000€ (10%) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou sa représentante, Monsieur le vice-président en charge de l'aménagement, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre de la présente délibération.

13. CC210406-52 Modification des dispositifs d'aides économiques

Monsieur le Président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** la proposition du périmètre d'intervention de l'aide communautaire aux commerces de centres-villes et de centres-bourgs sur les communes de Charleville-Mézières et Nouzonville ;
- **APPROUVE** la proposition d'éligibilité des commerces de proximité et des restaurants « hors zones » à Charleville-Mézières, Sedan, et Nouzonville, situés dans les quartiers de ville ;
- **APPROUVE** la proposition de liste des professions réglementées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué au développement économique en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

14. CC210406-53 Avenant n°5 à la convention de délégation de service public des transports de personnes

Monsieur Jérémy DUPUY, 5^{ème} vice-président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** les termes de l'avenant n°5 à la convention de délégation de service public des transports routiers de personnes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux Mobilités en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

15. CC210406-54 Programmation 2021 du contrat de ville

Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, 6^{ème} vice-président présente le rapport.

Ne prennent pas part au vote : Mesdames Virginie AIT MADI, Amélie LAMOUREUX, Véronique CORME, Simone LEJEUNE, Armelle LEQUEUX, Anne PAPIER Céline ROYNETTE et Messieurs David CORNET, Patrick FOSTIER, Baptiste FRERE, Antonino MECCA.

Monsieur Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI indique qu'il ne prend pas part au vote pour l'association NOUZON'VIE.

A la majorité avec 1 abstention,

- **APPROUVE** la programmation 2021 des actions de fonctionnement telle que figurant au tableau susvisé ;
- **APPROUVE** la répartition financière des participations au titre de la Politique de la Ville entre l'Etat et la Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole telle que proposée dans le tableau joint ;
- **APPROUVE** le versement des participations affectées à la Communauté d'Agglomération d'Ardenne Métropole ;
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à cette programmation sont proposés au budget communautaire (imputation article 6574, rubrique 824, imputation article 65737, rubrique 824 et imputation article 6228, rubrique 824) ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président en charge de la cohésion urbaine et de la santé en cas d'empêchement, à signer les conventions à venir avec les associations ayant une subvention supérieure à 23 000 € et celles bénéficiant de crédits spécifiques ;

- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président en charge de la cohésion urbaine et de la santé en cas d'empêchement, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

16. CC210406-55 Adhésion et désignation du représentant d'Ardenne Métropole à l'ASCOMADE

Monsieur Patrick DUTERTRE 3^{ème} vice-président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** l'adhésion d'Ardenne Métropole à l'ASCOMADE selon le tarif en vigueur pour le domaine de l'Assainissement / Eaux pluviales ;
- **APPROUVE** la nomination Philippe CANOT titulaire et Patrick DUTERTRE suppléant pour représenter Ardenne Métropole au sein de l'ASCOMADE ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou le vice-président délégué au grand cycle de l'eau en cas d'empêchement, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération,

17. CC210406-56,57,58 Lancement de procédures de déclaration d'utilité publique et abandon source de la Vieille Fontaine

Monsieur Patrick DUTERTRE 3^{ème} vice-président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le principe de conduire à son terme la procédure de mise en conformité des périmètres de protection pour la source du Fond de Doux située sur le territoire de la commune de Saint-Marcel, hameau de Giraumont jusque l'obtention de sa déclaration d'utilité publique indispensable pour la mise à jour des documents d'urbanisme existants, ainsi que pour la mise en œuvre des préconisations issues de l'arrêté préfectoral finalisant la procédure engagée ;
- **APPROUVE** le principe de relancer dans son intégralité la procédure de mise en conformité des périmètres de protection au stade de la phase technique de déclaration d'Utilité Publique pour le forage du Grand Robertval situé sur la commune d'Arreux ;
- **APPROUVE** le principe d'externaliser la réalisation de ces démarches par le recrutement de prestataires dotés des compétences requises selon une procédure conforme au code de la commande publique ;
- **APPROUVE** la déconnexion physique de la source de la Vieille Fontaine du réseau de distribution d'eau destiné à la consommation humaine et l'information de l'Agence Régionale de Santé de la déconnexion effective, et l'abandon de la source de la Vieille Fontaine (BSS000FANG) en tant que ressource d'eau potable,
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge de du Grand Cycle de l'eau à solliciter Monsieur le Préfet, en application de l'article L.215-13 du Code de l'Environnement, pour l'autorisation de dérivation des eaux souterraines de la source du Fond de Doux et en application des articles L.1311-1 ; L.1312-1 ; L.1321-2 à 5 ; L.1324-3 et 4 du Code de la Santé Publique, demande la création des périmètres de protection autour de ce point d'eau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge du Grand Cycle de l'eau à solliciter, à cet effet, Monsieur le Préfet pour la Déclaration d'Utilité Publique et Parcellaire de cette ressource en eau ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge de du Grand Cycle de l'eau à solliciter l'Agence Régionale de Santé de Champagne Ardenne afin que l'hydrogéologue coordonnateur départemental désigne un hydrogéologue agréé chargé d'émettre un avis sur la poursuite de l'exploitation et de valider un tracé des périmètres de protection autour du forage Grand Robertval à Arreux ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge de du Grand Cycle de l'eau à solliciter les aides auprès de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, du Départemental des Ardennes ou tout autre partenaire financier pour la mise en œuvre des phases dites technique ou administrative de Déclaration d'Utilité Publique.
- **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant Monsieur le vice-président en charge de du Grand Cycle de l'eau, à signer tous documents utiles à la mise en œuvre des présentes délibérations.

18. CC210406-59 Organisation de la Direction des Sports

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} vice-président présente le rapport.

A la majorité avec 3 abstentions et 1 voix contre,

- **APPROUVE** l'organisation de la Directions des Sports ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

19. CC210406-60 Adaptation du tableau des effectifs

Monsieur Michel NORMAND, 7^{ème} vice-président présente le rapport.

A la majorité avec 4 abstentions,

- **APPROUVE** l'adaptation du tableau des effectifs ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des finances et ressources humaines en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

20. CC210406-61 Réhabilitation des installations de production d'eau glacée et optimisation énergétique globale de la Patinoire Elena ISSATCHENKO

Monsieur Cédric BRANZ 11^{ème} vice-président présente le rapport.

A l'unanimité,

- **APPROUVE** le projet de réhabilitation des installations de production d'eau glacée et l'optimisation énergétique globale de la Patinoire Elena ISSATCHENKO pour un montant estimatif de 934 175,00 € HT ;
- **AUTORISE** la demande de subvention des équipements sportifs auprès de l'Agence Nationale du Sport, dont le montant maximal sera de 20 % du budget ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué en charge des équipements et du développement sportifs en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de

21. CC210406-62 Plan de Prévention du Risque d'Inondation - Avis sur la demande d'exception de la commune de CHARLEVILLE-MEZIERES pour les projets d'intérêt stratégique

Monsieur Philippe CLAUDE 15^{ème} vice-président présente le rapport.

Pour la friche Deville, le quartier des Forges Saint Charles, la place Jacques Félix et le Parc des expositions :

A la majorité avec 2 abstentions et 3 voix contre,

Pour la Macérienne :

A l'unanimité moins 1 abstention,

- **APPROUVE** en tant qu'autorité compétente en matière de GEMAPI sur la demande d'exception de la Ville de Charleville-Mézières pour les 5 zones d'exception : Friche Deville, Quartier des Forges Saint-Charles, Place Jacques Félix, la Macérienne, Parc des Expositions ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou le Vice-président délégué aux travaux en cas d'empêchement du Président, à signer tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

			Présents / Absents / Excusés	Point 17 : Lancement de procédures de DUP et abandon source de la Veuille Fontaine	Point 18 : Organisation de la Direction des Sports	Point 19 : Adaptation du tableau des effectifs	Point 20 : Réhabilitation énergétique la Patinoire Elena ISSATCHENKO	Point 21A : Exception PPRI (Friche Deville, FSC, Place J. Félix et Parc expo)	Point 21B : Exception au PPRI (La Macérienne)
AIGLEMONT	DECOBERT	Philippe	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
ARREUX	ROUSSEL	Emmanuel	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
BALAN	COLLINET	Alban	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
BAZELLES	BONNE	Francis	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
BELVAL	NORMAND	Michel	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
CHALANDRY-ELAIRE	DELFORGE	Pierre	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
CHARLEVILLE-MEZIERES	AIT MADI	Virginie	Retard pouvoir à M. Salah CHAOUCHI jusqu'au point 5	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	MEBARKI	Jérôme	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	BANOUH	Fatima	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	BARTHELEMY	Alain	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	BECKRICH	Hervé	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	BOURY-GOVI	Françoise	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	BRISSE	Cendrina	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	CHAOUCHI	Salah	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	CLARIN	Quentin	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	CORME	Véronique	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	DARKAOUI ALLAOUI	Darkaoui	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	DEGEMBE	Catherine	Pouvoir à M. Patrick FOSTIER	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	DISANT	Marie	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	DUFLOX	Michael	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	FOSTIER	Patrick	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	GLACET	Odile	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	GUILLEMAIN	Cyrielle	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	HUART	Yves	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	JOLION	Frédéric	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	ROYNETTE	Céline	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	LEJEUNE	Simone	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	LEPAGE	Anais	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	LEQUEUX	Armelle	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	MARECHAL	Guillaume	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	CORNET	David	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	MECCA	Antonino	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
	RAVIGNON	Boris	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour
SENE	Yacine	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
WUATELET	Arnaud	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
DALLA ROSA	Sylvain	Présent	Pour	Abstention	Abstention	Pour	Contre	Pour	
PAPIER	Anne	Présente	Pour	Abstention	Abstention	Pour	Contre	Pour	
DUMONT	Christophe	Présent	Pour	Abstention	Abstention	Pour	Contre	Pour	
CHEVEUGES	ALEXANDRE	Thierry	Présent	Pour	/	Pour	Pour	Pour	
CLIRON	PINTEAUX	Jean Luc	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
FRERE	FRERE	Baptiste	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
DAMOZY	SCHNEIDER	Christian	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
DOM-LE-MESNIL	MAROT	Christophe	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
DONCHERY	WELTER	Christian	Absent						
ETREPIGNY	MINEUR	Sarah	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
FAGNON	DURAND	Coralie	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
FLEIGNEUX	GARANT	Valérie	Excusée						
FLIZE	BRANZ	Cédric	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
FLOING	LESSERTISSEUR	Martine	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
FRANCHEVAL	BERTRAND	Brice	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
GERNELLE	NININ	Cathy	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
GESPUNSART	MICHEL	Gilles	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
GIVONNE	MAHUT	Raymonde	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
GLAIRE	GODIN	André	Excusé						
HANNOGNE-SAINT-MARTI	FONTAINE	Michèle	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
HAUDRECY	CLAUDE	Philippe	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
HOULDIZY	SINET	Ludovic	Présent à partir du point 6	Pour	Contre	Abstention	Pour	Abstention	
ILLY	MULLER	Jacques	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
ISSANCOURT-RUMEL	DEBAIFFE	Ghislain	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
LA CHAPELLE	COLINET	Jean-Paul	Absent						
LA FRANCHEVILLE	FORTIN	Alain	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
LA GRANDVILLE	PECHEUX	Xavier	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
LA MONCELLE	HARRAR	Radouane	Présent puis pouvoir à M. BONNE à partir du point 7	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
LES AVELLES	LEBRETON	Philippe	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
LUMES	PETITFRERE	Olivier	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
MONTCY-NOTRE-DAME	MAÏZI	Tahla	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
NEUFMANIL	WAFFLARD	Dominique	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
NOUVION-SUR-MEUSE	CLAUDE	Jean-Luc	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
NOUZONVILLE	AUBART	Myriam	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	ELLAQUI	Yacine	Pouvoir à M. LECOULTRE	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	LAMOUREUX	Amélie	Pouvoir à M. LECOULTRE	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
NOYERS-PONT-MAUGIS	DEBREUX	Marie Pierre	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
POURU-AUX-BOIS	MARLET	Olivier	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
POURU-SAINT-REMY	DAVENNE	Philippe	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
PRIX-LES-MEZIERES	DEDION	Bruno	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
SAINT-AIGNAN	LOZON	Christine	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
SAINT-LAURENT	FORGET	Laurent	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
SAINT-MENGES	WATELET	Roger	Pouvoir à Mme Martine LESSERTISSEUR	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
SAPOGNE-FEUCHERES	GILLET	Frédéric	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
SECHEVAL	CANOT	Philippe	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
SEDAN	BESSADI	Farid	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	CABLAT	Alexandra	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	DE BONI	Marzia	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	DE MONTGON	Inès	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	HERBILLON	Didier	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	JUBEAUX	Laurent	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	LOUIS	Rachelle	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	MARCOT	Franck	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	VILLA	Maxime	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	BERTELOODT	Odile	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
THELONNE	DOCC	Sébastien	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
AUPRETRE	Denis	Pouvoir à Mme Marie-Pierre DEBREUX	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
TOURNES	CARBONNEAUX	Gérard	Suppléé par Aline HAPLIK	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
VILLE-SUR-LUMES	BOUCHER	Jean Louis	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
VILLERS-SEMEUSE	DUPUY	Jérémy	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	LANDART	Evelyne	Présente	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
VILLERS-SUR-BAR	HELLER	Christophe	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
VIVIER-AU-COURT	DURELLO	Rodrigue	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	NICOLAS-VIOT	Dominique	Présente	/	/	/	/	/	
VRIGNE-AUX-BOIS	DUTERTRE	Patrick	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
	GLACHANT	Geneviève	Pouvoir à M. DUTERTRE	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
VRIGNE MEUSE	GREGOIRE	Yann	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
WADELINCOURT	CUNY	Bruno	Présent	Pour	Pour	Pour	Pour	Pour	
WARCQ	GOSSET	Jean-François	Présent	Pour	Pour	Pour	Abstention	Abstention	